

Ville d'Allauch



MARCHÉ

Dossier de candidature pour les Marchés Nocturnes

Marchés nocturnes, les rendez-vous incontournables de l'été 2023 à
Allauch !

Publié le 22 mai 2023

Après le succès rencontré l'an dernier, la ville d'Allauch a décidé de reconduire ses Marchés Nocturnes les :

- > Vendredi 16 Juin 2023
- > Jeudi 14 Juillet 2023
- > Vendredi 25 Août 2023

Ces évènements festifs et conviviaux regroupent tous les métiers de l'artisanat. On y trouve également de savoureuses spécialités gastronomiques, des créations d'art originales...

Les marchés nocturnes sont des moments de fête et de convivialité pour les petits et les grands.

Si vous êtes artisans, producteurs ou forains et que vous souhaitez participer aux Marchés nocturnes organisés par la ville d'Allauch en 2023, vous devez remplir un dossier de candidature.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux ces marchés nocturnes 2023, nous vous demandons de retourner votre dossier d'inscription le plus rapidement possible à l'adresse suivante :

Mairie d'Allauch
Service Promotion Economique & Commerces
BP27
13718 ALLAUCH CEDEX
04.86.67.46.14

La sélection s'effectuera dans la limite des places disponibles.

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

[Téléchargez le dossier de candidature](#)

[Consultez le règlement intérieur](#)

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h